



ROËZÉ SUR SARTHE

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu :

**Mercredi 28 septembre 2022 à 19h00**

SALLE POLYVALENTE de Roëzé-sur-Sarthe

Ordre du jour :

Autre	OBJET N°1	Adoption du procès-verbal du dernier conseil municipal
Finances	OBJET N°2	Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 – délibération complétant la délibération n° 2021-50
	OBJET N°3	Acte constitutif d'une régie de recettes et ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor pour la régie de la commune
	OBJET N°4	Adoption du règlement intérieur du marché de Noël applicable à compter de 2022 et fixation du droit de place
	OBJET N°5	Déjeuner musical des séniors 2022
	OBJET N°6	Taxe d'aménagement
	OBJET N°7	Reversement d'une partie de la taxe d'aménagement perçue par la commune à la communauté de communes
Ressources humaines	OBJET N°8	Avancement de grade suite à la réussite d'un examen professionnel et modification du tableau des emplois
<b>INFORMATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mesures communales en faveur de la sobriété énergétique ;</li><li>- Avis sur le principe de la répartition de l'abondement aux aides ANAH entre la commune et la communauté de communes.</li></ul>		

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Fait à Roëzé-sur-Sarthe, le 23 septembre 2022

Madame le Maire,

Catherine TAUREAU



Commune de Roëzé-sur-Sarthe

15 rue de la mairie  
72210 Roëzé-sur-Sarthe  
tél. 02.43.77.26.22  
mairie-roeze@wanadoo.fr